

COMMUNIQUE DE PRESSE

6 janvier 2025



La Caf du Gard auprès des collectivités locales pour les accompagner dans le déploiement du service public de la petite enfance

Le 3 Octobre 2024, au Pont de Gard, la Caisse d'allocations familiale et le Département du Gard ont présenté les services qu'ils propose aux élus locaux et représentants des services dans le cadre du service public de la petite enfance. **L'objectif : les accompagner pour soutenir et développer un accueil de qualité des enfants de moins de 3 ans adaptés aux besoins des familles sur le département.**

La Caf et le Conseil départemental aux côtés des collectivités pour réussir le service public de la petite enfance



Comment la Caf du Gard et le Conseil Départemental vous aident à développer votre offre d'accueil du jeune enfant sur votre territoire



Premiers financeurs du secteur de la petite enfance, les Caf sont les soutiens et interlocuteurs privilégiés des collectivités : d'ici à 2027, la Convention d'objectifs et de gestion de la branche Famille prévoit ainsi 1,5 Mds€ supplémentaires par an pour permettre à chaque jeune enfant de bénéficier d'une solution d'accueil de qualité.

CONTACT PRESSE Caf du Gard : Ingrid DUPUY 06 03 39 93 68

Un service public pour proposer un accueil de qualité à tous les enfants

Pour beaucoup de parents de jeunes enfants, trouver un mode d'accueil de qualité, financièrement accessible et qui répond à leurs besoins et à ceux de leur enfant, reste parfois un parcours compliqué et pour 60%* d'entre eux ; une source de stress important.

Afin de proposer une réponse globale aux enfants et à leurs parents, le service public de la petite enfance, instauré par la loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi, prévoit de réorganiser l'offre d'accueil afin d'offrir une solution pour chaque enfant à un prix raisonnable.

La Caf, aux côtés des communes mandatées comme « autorités organisatrices », propose de les accompagner pour :

- recenser les besoins des enfants de moins de 3 ans et de leur parents en matière de services, ainsi que les modes d'accueil qui leur sont proposés dans le département ;
- informer et accompagner les familles ayant un ou plusieurs enfants de moins de 3 ans, ainsi que les futurs parents ;
- planifier les besoins de développer les modes d'accueils en fonction des besoins recueillis, et quels types d'accueil doivent être développés ,
- soutenir la qualité des dispositifs existants, crèches ou assistantes maternelles sur le département.

La Caf, acteur de la petite enfance, aux côtés des communes

En effet, la Caf du Gard, est le premier financeur pour la petite enfance sur le territoire ; en 2023, cela représente 155 crèches (4581 places), 58 Maisons d'assistantes maternelles.

La Caf est donc partie prenante pour créer ou maintenir des places d'accueil de qualité dans les crèches ou auprès des assistantes maternelles du département (5900 places chez les assistant(e)s maternelles) car la présence de modes d'accueil stimule l'attractivité et le dynamisme économique du territoire (égalité homme/femme face à l'emploi, installation et maintien de jeunes parents, attractivité pour les entreprises et facilité de recrutement, création d'emploi dans le secteur de la petite enfance)

De plus, elle met à disposition des communes les informations géolocalisées des modes d'accueil du site monenfant.fr.

Enfin, sur 99,7% du territoire gardois, la Caf s'est engagée dans les Conventions territoriales globales (CTG), qui définissent avec l'ensemble des acteurs, les besoins des services aux familles et leur développement. Elle est également partie prenante au sein du comité départemental des services aux familles.

Pour en savoir plus : <https://www.caf.fr/professionnels/actualites/elus-reussir-le-service-public-de-la-petite-enfance-avec-la-caf>

*Extrait des résultats de l'enquête « Parents » réalisée par Ipsos en avril 2023 pour le ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées

Premiers financeurs du secteur de la petite enfance, les Caf sont les soutiens et interlocuteurs privilégiés des collectivités : d'ici à 2027, la Convention d'objectifs et de gestion de la branche Famille prévoit ainsi 1,5 Mds€ supplémentaires par an pour permettre à chaque jeune enfant de bénéficier d'une solution d'accueil de qualité.

CONTACT PRESSE Caf du Gard : Ingrid DUPUY 06 03 39 93 68